
**Appareils de levage à charge
suspendue — Plaques descriptives —**

**Partie 1:
Généralités**

Cranes — Information labels —

iTeh STANDARD PREVIEW
Part 1: General
(standards.iteh.ai)

ISO 9942-1:2015

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/947f8c43-bd6e-44be-973b-7dfb7994970c/iso-9942-1-2015>



iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 9942-1:2015

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/947f8c43-bd6e-44be-973b-7dfb7994970c/iso-9942-1-2015>



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2015, Publié en Suisse

Droits de reproduction réservés. Sauf indication contraire, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, l'affichage sur l'internet ou sur un Intranet, sans autorisation écrite préalable. Les demandes d'autorisation peuvent être adressées à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Ch. de Blandonnet 8 • CP 401
CH-1214 Vernier, Geneva, Switzerland
Tel. +41 22 749 01 11
Fax +41 22 749 09 47
copyright@iso.org
www.iso.org

Sommaire

Page

Avant-propos	iv
1 Domaine d'application	1
2 Données d'identification	1
2.1 Données du constructeur.....	1
2.2 Données sur les charges.....	1
3 Informations concernant la manipulation de l'appareil de levage à charge suspendue par l'opérateur	1
3.1 Commandes et indicateurs.....	1
3.2 Tâches de l'opérateur d'appareil de levage à charge suspendue.....	1
4 Informations destinées aux personnes situées dans le rayon d'action de l'appareil de levage à charge suspendue	2

iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

ISO 9942-1:2015

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/947f8c43-bd6e-44be-973b-7dfb7994970c/iso-9942-1-2015>

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir www.iso.org/brevets).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'OMC concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir le lien suivant: [Avant-propos — Informations supplémentaires](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/947f8c43-bd6e-44be-973b-7df7994970c/iso-9942-1-2015).

Le comité chargé de l'élaboration du présent document est l'ISO/TC 96, *Appareils de levage à charge suspendue*, sous-comité SC 5, *Utilisation, fonctionnement et entretien*.

Cette deuxième édition annule et remplace la première édition (ISO 9942-1:1994), dont elle constitue une révision mineure.

Appareils de levage à charge suspendue — Plaques descriptives —

Partie 1: Généralités

1 Domaine d'application

La présente partie de l'ISO 9942 prescrit les exigences minimales concernant les plaques relatives à l'identification (marquage) et au fonctionnement des appareils de levage à charge suspendue.

2 Données d'identification

2.1 Données du constructeur

Les informations suivantes, au minimum, doivent figurer en permanence sur chaque appareil de levage à charge suspendue:

- nom du fournisseur;
- nom du constructeur;
- année de fabrication;
- numéro de série;
- modèle.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 9942-1:2015](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/947f8c43-bd6e-44be-973b-7dfb7994970c/iso-9942-1-2015)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/947f8c43-bd6e-44be-973b-7dfb7994970c/iso-9942-1-2015>

2.2 Données sur les charges

Les informations relatives aux charges maximales (capacités) doivent figurer sur chaque appareil de levage à charge suspendue de façon permanente et être facilement lisibles.

Ces informations sont aussi nécessaires pour éviter les risques de surcharge, voir les autres parties de l'ISO 9942.

3 Informations concernant la manipulation de l'appareil de levage à charge suspendue par l'opérateur

3.1 Commandes et indicateurs

Les informations doivent être aisément compréhensibles et figurer à un endroit facilement visible.

On trouvera des informations supplémentaires à disposition dans les normes spécifiques au produit.

3.2 Tâches de l'opérateur d'appareil de levage à charge suspendue

Les informations concernant les tâches de l'opérateur de grues, sur ou près des installations de commande des grues, doivent comprendre des informations sur les tâches de l'opérateur avant, pendant et après le fonctionnement de la grue. Elles doivent se présenter sous forme d'une plaque fixée en permanence dans la cabine ou au poste de conduite s'il n'y a pas de plate-forme de commande.

En l'absence de plate-forme de commande (par exemple sur les grues commandées du sol), les plaques descriptives doivent être placées près des éléments de commutation servant à l'apport d'énergie à la grue.

4 Informations destinées aux personnes situées dans le rayon d'action de l'appareil de levage à charge suspendue

Afin d'éviter tout risque lors du fonctionnement de l'appareil de levage à charge suspendue, il conviendrait d'ajouter des informations relatives aux types de l'appareil de levage et à son fonctionnement.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 9942-1:2015

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/947f8c43-bd6e-44be-973b-7dfb7994970c/iso-9942-1-2015>

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 9942-1:2015

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/947f8c43-bd6e-44be-973b-7dfb7994970c/iso-9942-1-2015>

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 9942-1:2015

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/947f8c43-bd6e-44be-973b-7dfb7994970c/iso-9942-1-2015>